



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51646>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 24-51646

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département de l'Aude

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents du Département de l'Aude

Description : La procédure à pour objet la passation d'une convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents du Conseil Départemental de l'Aude.

Identifiant de la procédure : 861e39e8-817b-4bc2-a823-f00dab2c7f08

Identifiant interne : 24S0030

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est passée par procédure adaptée pour les services sociaux (article R2123-1 3° du CCP). Cette procédure est un marché public. Elle relève du décret 2011-1474 du 02 novembre 2011 et de ses arrêtés. La procédure a pour objet la passation d'une convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents du Conseil Départemental de l'Aude. La prestation est réservée à une profession déterminée conformément au Décret 2011-1474 du 08 /11/2011 et à l'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2011, la prestation est réservée aux Compagnies d'assurances, institutions de Prévoyance, Mutuelles et intermédiaires d'assurances.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 75310000 Services de prestations

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Allée Raymond Courrière

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les personnels intéressés par ces conventions de participation sont : -Titulaires et stagiaires, y compris les agents mis à disposition auprès d'une autre collectivité ou structure d'accueil dès lors qu'ils sont rémunérés par le Conseil Départemental de l'Aude ou détaché auprès du Conseil Départemental de l'Aude et rémunérés par celui-ci. -Contractuels de droit public occupant un poste permanent (y compris les emplois pour vacance temporaire d'emploi article L332-14 du code de la fonction publique, les emplois de direction, article L343-1 du code de la fonction publique, les emplois réservés article L352-4 du code de la fonction publique. Contractuels de droit public non permanents : -dits en contrat de projet, recrutés sur le fondement de l'article L332-24 du code de la fonction publique pour mener à bien un projet ou une opération identifiée. -recrutés pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, sur le fondement de l'article L332-23, 1° du code de la fonction publique. -Emplois de cabinet recrutés sur le fondement de l'article L.333-1 du code de la fonction publique. -Collaborateurs de groupes d'élus recrutés sur le fondement de l'article L.333-12 du code de la fonction publique. -Contractuels de droit privés et apprentis.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les Garanties de protection social complémentaire demandées (au sens de l'article 2 du décret n°2011-1474 du 08 novembre 2011) sont : - Risques d'incapacité de travail, et tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, désignés sous la dénomination de risque "prévoyance".

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Décret 2011-1474 du 08 novembre 2011 - Article R.2123-1 3° (procédure adaptée pour les services sociaux) Conformément au Décret 2011-1474 du 08/11/2011 et à l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2011 la prestation est réservée aux compagnies d'assurances, institutions de prévoyance, mutuelles et intermédiaires d'assurances.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents du Département de l'Aude

Description : Cette procédure est un marché public. Elle relève du décret du 2011-1474 du 08 novembre 2011 et de ses arrêtés. La procédure a pour objet la passation d'une convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents du Conseil Départemental de l'Aude.

Identifiant interne : 24S0030

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 75310000 Services de prestations

Options :

Description des options : Risque prévoyance : -Contrat ensemble du personnel - Option garantie Perte de retraite consécutive à une invalidité. -Option décès et option reprise du passif en cours à la date d'effet du contrat collectif à adhésion obligatoire. -Contrat ensemble du personnel Assistantes familiales.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation vaut ordre d'étude et libère les co-assureurs de leurs obligations vis-à-vis des apériteurs actuels. Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considérée comme contraire à la libre concurrence. La convention de participation est conclue pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2025. L'échéance de la convention de participation est donc fixée au 31 décembre 2030. Elle pourra être prolongée pour une durée maximale d'un an pour un motif d'intérêt général.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Pour justifier de ses capacités professionnelles, financières et prudentielles, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, financières et prudentielles d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Les informations demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou si le candidat le souhaite, il pourra fournir le DC2 auquel il joindra tous justificatifs aux pièces demandées. Niveau spécifique minimal exigé : Chiffre d'affaires minimum en assurances collectives prévoyance de 8 000 000 euros HT.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet de la présente consultation réalisés au cours des trois derniers exercices. -Imprimé DC1, dûment signé par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat, ou une lettre de candidature. -Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société ou le groupement et signataire des différents documents. -La déclaration que le candidat n'est pas admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L631-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger ou justifie d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du contrat (dans ce cas fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet).

Le candidat doit se prévaloir de gérer à minima 10 contrats de même nature dans des structures employant à minima 1500 agents ou salariés.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour les trois derniers exercices : nombre de personnes couvertes par des contrats collectifs complémentaires de prévoyance par le candidat sur l'ensemble de ses contrats. Pour les groupements : références de contrat groupes d'entreprises ou de collectivités employant plus de 1500 salariés ou agents. Niveau minimum de capacité exigé : au moins 10 000 personnes couvertes dans le cadre de contrats collectifs ayant le même objet que le présent marché. Niveau spécifique minimum exigé : Pour les intermédiaires (agent général, courtier) : pouvoir écrit accordé pour engager l'assureur qu'il représente. Pour les personnes intervenants en qualité de courtier : une attestation de l'ORIAS en cours de validité. Pour les intermédiaires : Attestation d'assurance RC et garantie financière.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Couverture des plus âgés et des plus exposés aux risques

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 7

Critère :

Type : Qualité

Description : Maitrise financière du dispositif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Degré effectif de solidarité

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 8

Critère :

Type : Prix

Description : Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens de gestion proposés

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marchespublics.aude.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 DAY

Informations relatives aux délais de recours : - Article R421-1 du code de justice administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée); - Article L551-1 du code de justice administrative (référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché) - Article L551-13 du code de justice administrative (référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution) - Article R551-7 du code de justice administrative

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département de l'Aude

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département de l'Aude

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département de l'Aude

Organisation qui traite les offres : Département de l'Aude

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Département : HERAULT (34)

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr/ta/montpellier/index.shtm>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr/ta/montpellier/index.shtm>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département de l'Aude

Numéro d'enregistrement : 22110001900019

Département : Aude (11)

Adresse postale : Allée Raymond courrière,

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Point de contact : Service des Marchés Publics

Adresse électronique : marches@aude.fr

Téléphone : 0468116811

Adresse internet : <https://www.aude.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marchespublics.aude.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différents

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Département : PROVENCE ALPES COTES D"AZUR (13)

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0491156374

Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.paca.pref.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 59a0b02e-745f-494f-9296-ff44a5cc4c34 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2024 à 15:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024